

RETROKIT

R72210

T13 B3

R72210

Les automoteurs antichars T-13 belges

Bien que la Belgique soit un petit pays son gouvernement décide à la fin des années 20 de motoriser autant que possible son armée et, en tout cas, totalement sa cavalerie. Les mauvaises langues disent pourtant que les moyens utilisés à acheter des motos et des tricycles motorisés (les fameux FN Tricar) au lieu de bons vieux vélos. seraient plus intelligemment consacrés à acheter (ou construire sous licence) de vrais chars. Mais bon, dans l'optique gouvernementale. il est de même décidé dès le début des années 1930 de doter les divisions d'infanterie d'un blindé léger de soutien (qui ne DOIT PAS pouvoir être considéré comme OFFENSIF neutralité oblige nous y reviendrons). Ces blindés légers sont bien sûr les T -13 de type I ou II (très proches) ou de type III.

Les militaires décident de gagner du temps en achetant des châssis (britanniques car ce sont eux qui mènent la danse à l'époque dans le monde. du moins à l'export) et en les adaptant à leur goût. C'est ainsi qu'ils achètent 6 chenillettes Carden-Loyd Mk VI qui sont confiées aux Chasseurs Ardennais (chargés de couvrir les Ardennes, qu'on n'envisage pas de défendre. mais d'utiliser comme « édreton » pour préparer la résistance sur la Meuse face à une éventuelle poussée allemande a priori mineure). Ceux-ci les transforment dès 1932 ou 1933 en automoteurs en installant l'excellent canon antichars de 47mm belge sur ce petit véhicule (de la taille d'un UE française !). Les 6 exemplaires sont utilisés jusqu'en 1938 jusqu'à leur remplacement par des T -13 Mais ils serviront le 10 mai 1940 dans les « régiments cyclistes frontière » où on les a versés et ils seraient les premiers à avoir tiré sur les Allemands attaquant sur la Meuse plus au nord !

Après cet essai peu concluant. un contrat est passé pour acheter 1 exemplaire du tracteur chenillé rapide Light Dragon Mk I toujours en Grande Bretagne (et Carden-Loyd), et acquérir les droits pour 56 autres exemplaires (construits par la firme Miesse). De ces 56, 21 sont en acier doux (il s'agit de simples tracteurs d'artillerie destinés à l'obusier de 75mm) et les 35 autres sont blindés car on s'aperçoit très vite qui! est mieux de créer un automoteur équipé du canon de 47mm déjà cité. De ce fait, 14 exemplaires restent (pour l'heure) non blindés et les 42 autres sont transformés en T-13 (qui seront ensuite définis comme de type I bien évidemment) De ces 42, 30 vont à l'époque aux Chasseurs Ardennais et 12 aux cyclistes-frontière. Ces derniers ont la mission de protéger la frontière au nord des Ardennes belges en amont des positions fortifiées de Liège et Namur.

Les essais sont concluants et il est décidé d'adapter le T -13 (dans ce cas sous la forme du type III créé sur un meilleur châssis) comme LE blindé de soutien recherché. On en commande 330 exemplaires à l'usine ACF: (Atelier de Construction Familleureux).

Les T -13 (tous types confondus) doivent, en théorie, équiper : la 16e compagnie de chaque régiment de Chasseurs Ardennais, la compagnie antichars automotrice des 6 divisions d'active et des 6 de la 1ère réserve (donc rien pour les 6 dernières de la 2e réserve) avec 12 exemplaires, le 7e escadron de chaque régiment de cavalerie (normalement 4 T-13), la brigade de dragons (12 exemplaires), les régiments de cyclistes-frontière et les deux régiments légers de la Gendarmerie.

Petit retour en arrière. Logiquement. le type I est le modèle initial. Le type II est né de la transformation des tracteurs non blindés de la première commande (au nombre de 14 si vous m'avez bien lu) Les 2 modèles se différencient par l'angle du garde-boue arrière et le crochet d'attelage. peu de choses donc. Mais le châssis est celui du Light Dragon Mk 1 or Carden-Loyd a également proposé son Mk IIc et c'est lui qui est adopté pour la vraie production en série et donc la commande de 330 T-13, devenus type III (ou B3). L'adoption d'un nouveau châssis n'est pas la seule innovation car d'un modèle résolument défensif qui a été conçu comme tel jusqu'à la caricature (la tourelle ouverte est tournée vers l'arrière et la protection latérale est constituée de panneaux rabattables ! Le tir vers l'avant est en pratique impossible). On arrive à un modèle tirant vers l'avant et beaucoup plus «convainquant». Dans les 3 cas la tourelle est produite par FN. La production du type 111 n'est pas connue avec précision et elle continuera jusqu'à la capitulation (pendant les 18 jours de combats intenses du mois de mai, on cite le chiffre de 5 modèles livrés) On parle de 150 ou 200 exemplaires en tout, le début des livraisons datant de 1937

Le déploiement. Il a déjà été évoqué, mais au plan théorique. Dans la réalité. seules les 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e et 11^e divisions d'infanterie ont reçu leurs T-13 (de type 111), sans doute leur dotation complète de 12. Des 2 divisions de chasseurs ardennais seule la 1^e (celle d'active) a ses 48 exemplaires (des 3 types mélangés et c'est le seul cas. En fait le problème des pièces détachées est minimisé par une mécanique commune)